

Charte éthique de L'ASSOCIATION BEAU ÉTHIQUE

Les activités de l'association Beau éthique étant élevées à une conduite d'intégrité, d'honnêteté et d'exigence professionnelle, toute personne souhaitant faire partie de l'association à titre de membre usager ou de membre actif devra s'engager à respecter la charte éthique de l'association dans sa globalité.

Les valeurs défendues par l'association sont présentes lors des expos et l'ensemble des actions de l'association.

Le principe de base :

BEAU ÉTHIQUE C'est Favoriser les échanges directs et l'artisanat dans le respect d'un commerce éthique et local avec des créations contemporaines, originales et écologiques : du beau, de l'utile avec du sens et surtout dans un esprit convivial.

Respect de l'autre :

L'association et ses membres s'engagent :

- Au développement de productions locales et artisanales
- Au refus de toute discrimination
- Au respect des différences et encouragement au métissage des savoir-faire et des expériences
- Au soutien et à la sauvegarde des cultures et savoir-faire de différentes cultures
- A participer à des échanges internationaux durables et équitables avec des artisans étrangers
- A faire travailler des structures d'insertion sociale et professionnelle

Respect de l'environnement :

- Utilisation de matériaux naturels, de récupération ou écologiques afin de réduire notre impact sur l'environnement et nos déchets
- Utilisation d'éco-produits (pour les créations, la fabrication, les emballages...)
- Sensibilisation du public au respect de la nature et de l'homme dans les gestes du quotidien.

Chaque membre, dans un esprit de solidarité, doit mettre en œuvre toutes ses compétences afin de contribuer au respect de cette ligne directrice.

Chaque exposant doit rendre visible la traçabilité des produits présentés : étiquetage des produits ou panneau explicatif (support, provenance, matières utilisées...).

Signature

précédée de la mention lu et approuvé

